



Montreuil, le 28 juin 2022

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

N/réf : NP/DD/CLN
79_20220628

Objet : Alerte sur la situation des ATSEM

Monsieur le Ministre,

Suite à votre nomination, la fédération CGT des Services publics tient à vous alerter sur la situation des 57 000 agents territoriaux des écoles maternelles et faisant-fonction de la Fonction publique territoriale.

Face à une perpétuelle dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération, la colère monte.

Mal payés, sans perspective d'évolution de carrière, ils subissent de plein fouet la crise et doivent faire face à des difficultés de plus en plus importantes pour s'en sortir tous les mois.

Le dernier gouvernement a annoncé une revalorisation des rémunérations de plusieurs métiers du secteur social et médico-social (+ 183 euros nets mensuels). Une fois de plus, les ATSEM sont les grands oubliés ! Leur revalorisation salariale est pourtant plus qu'urgente !

Leur travail est pénible, fatigant. Nombre d'entre elles et d'entre eux ne peuvent pas terminer leur carrière au sein de l'école parce que « le physique ne suit plus ». Chaque année, les situations de milliers d'ATSEM et faisant-fonctions dans toute la France sont examinées par les tout nouveaux conseils médicaux, avec à l'issue parfois une mise en retraite pour invalidité d'office sans aucun reclassement.

Les agents exigent une reconnaissance précise de la pénibilité de leur métier. Une reconnaissance de haut niveau, qui passe par la diminution du temps de travail et un départ anticipé à la retraite.

Il y en a assez du manque de reconnaissance. Les ATSEM servent souvent de « bouche trou » dans les écoles et mairies, subissent souvent des plannings à géométrie variable... Pour tout remerciement de leur investissement auprès des enfants, avec la loi de Transformation de la Fonction publique, c'est l'instauration des 1 607 heures annuelles de travail, induisant un vol de congés, ce sont également des menaces et attaques contre leur droit de grève, c'est aussi la suppression des CAP...

Il est urgent, Monsieur le Ministre, d'agir en faveur des revendications portées par ces professionnels, acteurs clés du système éducatif de notre pays. Ils ne sauront attendre davantage et les mouvements de grève s'amplifient déjà dans toute la France.

... / ...

La CGT reste toujours plus déterminée, et avec les agent-es des écoles, porte les revendications suivantes :

- L'augmentation immédiate des salaires : + 183euros nets mensuels maintenant ; revalorisation des grilles indiciaires, dégel et rattrapage immédiat de la valeur du point d'indice d'au moins 10% ;
- Création d'un cadre d'emploi de catégorie B « type », au regard de nos missions et qualifications ;
- Une ATSEM par classe sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats en cas de sous-effectif ;
- La reconnaissance de la pénibilité du métier d'ATSEM : baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, reconnaissance des sujétions particulières, inscription du cadre d'emplois des ATSEM auprès de la CNRACL, en carrière active (départ anticipé à la retraite sans décote) ;
- La reconnaissance de nos missions éducatives, conformément au référentiel du CAP petite enfance ;
- Pour l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique.

Aussi, la fédération CGT des Services publics vous sollicite, pour nous accorder une audience, et ce, aussi rapidement que la situation est cruciale.

La CGT appelle de ses vœux que votre nouvelle prise de fonction en qualité de Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques soit synonyme d'actions fortes en termes de progrès social tant pour les conditions de travail, pour l'augmentation de la rémunération des agents que pour le développement d'un service public de la petite enfance et de l'éducation de qualité répondant aux besoins de toute la population.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,



Secrétaire générale